REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE Ophéa EUROMÉTROPOLE HABITAT STRASBOURG

Membres	23
Présent(s)	17
En audio/visioconférence	0
Représenté(s)	2
Quorum	16

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

Présents au siège : Sous la Présidence de Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Frédéric BERNHARD, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Gérard CONRAD, Madame Virginie JACOB, Monsieur Céleste KREYER, Madame Geneviève MANKA, Monsieur Bernard MATTER, Madame Nadia MONKACHI, Monsieur Rémy OSSWALD, Monsieur Patrice SCHOEPFF, Madame Lucette TISSERAND, Madame Emmanuelle VOISIN, Monsieur Laurent WALTER et Madame Myriam JEMLI (Représentante du personnel)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement), Monsieur Philippe LEGLIZE (Directeur de la Maintenance du Patrimoine), Madame Viviane EHRHARDT (Directrice des Finances, de la Comptabilité et du Contrôle de Gestion), Monsieur Pascal CHARPENTIER (Directeur de la Proximité et de la Relation Client), Monsieur Marc FRIEDRICH (Directeur des Ressources Humaines), Madame Brigitte OFFNER (Commissaire du gouvernement DDT 67), Madame Emmanuelle SERRANO (In Extenso Audit Alsace - Commissaire aux comptes) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Monsieur Modeste BONTE, Madame Anne BOUCARD, Madame Catherine JAEGLE, Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah KOUSSA), Monsieur Dominique LEBLANC, Monsieur Alexandre SCHNELL (procuration à Monsieur Bernard MATTER) et Monsieur Sébastien EHRET (Représentant de la société EMHA)

Le Conseil d'administration,
Vu le rapport du Directeur général,
Délibère

CA/2023/012 : Analyse financière et approbation des comptes au 31 décembre 2022

Il est décidé :

1. Après avoir pris connaissance de l'analyse financière des comptes 2022, et du rapport annuel sur les comptes 2022 du commissaire aux comptes, d'approuver les comptes de l'exercice 2022 ainsi que les annexes financières, clos avec un résultat net positif de 16 688 495,07 euros, dont 12 727 650,68 euros pour l'activité SIEG.

2. D'affecter le résultat de l'exercice 2022, soit 16 688 495,07 euros :
   - au compte 106851 « réserves sur cession immobilière-activité relevant du SIEG » pour 23 696,08 €
   - au compte 11011 « report à nouveau SIEG » pour 12 703 954,60 €
   - et au compte 11012 « report à nouveau hors SIEG » pour 3 960 844,39 €

3. De constater que le ratio d'autofinancement net HLM avec un taux de 28,63 % pour 2022 et de 22,2 % sur les trois dernières années, est supérieur au seuil de fragilité.

4. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme

Accusé de réception en préfecture
067-276700028-20230629-OPHEA_DCA23_012-DE
Date de télétransmission : 12/07/2023
Date de réception préfecture : 12/07/2023